

Equipements sanitaires et sociaux - Aide aux structures publiques d'accueil de la petite enfance

Rapport n° CP/2011/630

Service gestionnaire :

Service établissements et institutions

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de présenter des demandes de subventions pour des investissements réalisés par les centres communaux d'action sociale de Bischheim et d'Obernai, les communes de Bernardswiller, de Haguenau, d'Oberhaslach ainsi que les communautés de communes de la Porte du Vignoble et du Pays de Marmoutier dans le domaine de l'aide aux structures publiques d'accueil de la petite enfance. Ces opérations sont inscrites dans les différents contrats de territoires.

Les dépenses d'investissement liées à la construction, l'aménagement, l'extension et l'équipement de modes de garde pour les enfants de moins de 6 ans peuvent bénéficier d'une subvention départementale applicable à la dépense prévisionnelle.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15199	204-20414-51	192 852,51 €	331 074,01 €	192 852,51 €
30414	204-204172-51	2 458,71 €	2 562,87 €	2 458,71 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 195 311,22 € aux collectivités figurant aux tableaux annexés.

Strasbourg, le 22/08/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL